

Bilan de mandat 2020-2026 : Enfance et jeunesse

ROUILLER Rozenn
UNIS POUR BATIR DEMAIN Montpon-Ménestérol Montignac

La population montponnaise de moins de 30 ans représente environ 26 % de la population communale, soit un habitant sur quatre. Nous traiterons ici les jeunes depuis la naissance à l'arrivée dans la vie active.

- Le temps hors éducation nationale
- Le temps éducation nationale
- La vie civique et citoyenne

Le temps hors éducation nationale

Dès la naissance, la commune offre un **livre** à chaque nouveau-né en guise de bienvenue et aussi parce que plus l'apprentissage avec le livre se fait jeune et plus l'adulte sera enclin à lire. La **plantation d'un arbre** est proposée tous les ans à chaque enfant : l'ensemble constitue l'opération « **une naissance, un arbre, un livre** ». Des programmations du service culturel et du cinéma sont régulièrement proposées, ouvertes à tous. Ceci commence avec les bébés lecteurs, les ciné-peluches...les programmations grand public du cinéma le vendredi ou le samedi soir visent tout particulièrement un public d'ados ou d'adultes jeunes. Des animations de vacances sur les petites vacances sont proposées gratuitement par la commune en partenariat avec des associations, commerçants ou artisans. Coté sport, l'école départementale des sports sur la commune connaît chaque mercredi du temps scolaire un succès certain. Le city stade vieillissant a bénéficié de travaux de réhabilitation et d'un éclairage. N'oublions pas de manière indirecte l'aide soutenue de la commune aux clubs sportifs et la rénovation ou création de locaux dédiés. Enfin, pour sa majorité, chacun se voit proposer par la commune une **bourse culture jeunes de 110 euros**, permettant l'achat de produits culturels pour 1 an dans les magasins montponnais participant à l'opération.

Le temps éducation nationale

Coté école, un effort conséquent et soutenu a été mené sur l'ensemble du mandat pour l'entretien et la rénovation des écoles avec des projets structurants, sur les trois sites scolaires.

** **L'école primaire de Ménestérol**, outre les travaux d'entretien usuel, a bénéficié d'une **rénovation de sa toiture** sur 3 années, d'une rénovation complète de la plomberie, du sol en bicouche de la cour de l'école. Des bacs de plantation ont été installés ainsi que des bacs de compostage.

** Concernant **l'école maternelle**, l'opération « un jardin forêt » porté par les enseignants et parents, soutenue par la mairie a permis la plantation d'arbres fruitiers en 2022. En 2025, le projet mairie vient en complément avec l'opération « **sauvons les arbres** » qui

offre aux écoliers un espace vert et une cour désimperméabilisée dotée de différents espaces.

** **L'élémentaire de Montpon** a également vu des travaux structurants avec le rafraîchissement de la salle de sports, la mise en place d'un **nouveau système de chauffage** sur un des bâtiments. Des travaux d'entretien et rénovation ont également été menés de manière régulière. Enfin le dossier cour de l'école a vu la transformation radicale de l'espace cour et l'amélioration du climat scolaire. La création d'un espace végétalisé avec des carrés de chênes et des bancs, la **fresque du petit prince**, la désimperméabilisation du sol accueillant la forêt : **12 arbres, 100 arbustes et 400 plantes couvre-sol** ont été plantés. Un amphithéâtre destiné à recevoir les enfants vient compléter cet ensemble et pour finir l'aménagement, l'espace sport a été reprofilé.

Repas de la cantine

Sur les trois écoles, la commune rembourse le transport scolaire collectif des enfants inscrits sur la carte scolaire. La communauté de communes a mis en place une **tarification sociale** des repas pour les enfants des écoles. Quatre tarifs sont prévus en fonction des ressources des familles selon les critères de classification de la Caisse d'allocation familiale sur la base du quotient familial : 0,5€ (QF inférieur à 500€), 1€ (QF compris entre 500 et 1000€), 1,75 € (QF compris entre 1000 et 1200€), 2,5€ pour les QF supérieurs à 1200€. Il s'agit d'un effort très important de la collectivité pour les familles le coût d'un repas s'élevant à 6€ en moyenne. L'Etat apporte une aide de 3€ pour les familles qui bénéficient d'une tarification à 0,5 et 1 € environ 2/3 des familles. L'apport de la collectivité reste toutefois considérable y compris pour les familles à un plus fort QF pour lesquelles nous ne bénéficions d'aucune aide de l'Etat. Nous sommes l'une des collectivités périgourdines qui propose les tarifs les plus avantageux pour les familles notamment les plus modestes pour lesquels nous affichons les plus bas tarifs.

Une programmation culturelle dédiée aux écoles est proposée, les jeunesse musicales de France JMF sont un temps fort de l'année. La commune subventionne également les associations des écoles chaque année afin d'aider à la réalisation des projets scolaires. Le projet cirque du théâtre de la Gargouille a été financé en partie grâce aux subventionnements des collectivités territoriales.

L'entretien du **collège** est en charge du Département. Le parking est communal. Une parcelle appartenant au collège a été cédée à la commune pour améliorer le cheminement. Commune et Département ont co financé les modifications de circulation du **parking pour une sécurisation accrue**. Le **cheminement des élèves du collège aux infra structures**

sportives et culturelles a été revu et des passages piétons retracés. Des séances collège et cinéma sont programmées, une programmation dédiée aux collégiens est en place et une salle est mise à disposition par la commune pour le spectacle du théâtre du collège. Le **prix des ados lecteurs** est chaque année un temps fort qui confirme l'engouement pour la lecture des jeunes participant à la manifestation.

Stagiaires de collège, lycée, formations professionnelles et études supérieures sont régulièrement accueillis dans le cadre d'une convention au niveau des services administratifs, techniques et culturels.

Enfin, pour les plus 16/24 ans, la mission locale est un outil au service des jeunes en recherche d'accompagnement, bilan de compétence et formation. Les locaux de la **mission locale sont situés dans les locaux mêmes de la mairie**.

§ La vie civique et citoyenne

Pour **l'entrée des jeunes dans la République**, le baptême républicain est proposé. Il concerne la plupart du temps de très jeunes enfants dont les parents ont souhaité une certaine solennité pour l'entrée de leur enfant dans la République. Mais pas que. Certains enfants sont plus grands et totalement réceptifs aux valeurs de la République. **Enfants et ados** sont présents suivant différentes modalités **aux monuments aux morts** de la commune pour les commémorations. Par leur présence seule déjà, ils montrent leur citoyenneté, certains vont plus loin dans les chorales en tant que porte-drapeaux ou volontaires pour hisser les couleurs. La commune a adhéré au **SNU Service National Universel** suite à une demande d'une administrée pour les jeunes voulant se rendre utile aux autres.

** Un **collectif de jeunes**, (pas encore un conseil municipal de jeunes étant donné le nombre restreint), sous l'égide de la mairie, s'est mis en place et a construit plusieurs projets qui ont vu le jour grâce à leur motivation et leur engagement.... **Espaces sans tabac, espaces chiens en laisse devant les écoles, animations dessins d'Halloween, Noel, visite dans les EHPADs, réalisation de fresque murale**. Leur plus grand travail est sans conteste le premier salon des jeunes aux Massias en juin 2025. Salon pensé par eux et pour eux, associant caractère ludique, informations de toute nature sur la santé, la sécurité, les addictions, les finances, les formations.... Des jeunes plein de ressources et d'énergie, motivés pour leur commune.